SOCIAL

Chez Agesys à Noyon, les salariés s'attribuent entre eux des primes au mérite

Chacun des 70 employés de cette entreprise d'Inovia démarre l'année avec une enveloppe de 150 euros pour attribuer des récompenses aux collègues qu'il a jugés méritants. Une idée appréciée.

Mis en ligne le 2/02/2020 à 12:22

Les collaborateurs d'Agesys, qui ont touché fin janvier 1 000 euros défiscalisés de la « prime Macron », se récompensent entre eux.

Le choix d'Agesys refait parler de lui. Pour la deuxième année consécutive, les 70 salariés de cette société de gestion de systèmes informatiques ont touché 1 000 euros défiscalisés en plus de leur salaire de janvier. Christophe Thuillier, le dirigeant, a pris la décision de maintenir la « prime Macron », du nom de ce geste ne donnant pas lieu à déductions

fiscales annoncé fin 2018 par le président de la république. Cette entreprise du campus Inovia a même choisi d'aller jusqu'au plafond légal pour les salaires inférieurs au triple du smic.

« Cela favorise l'esprit d'équipe »

Mais Agesys se distingue par une autre initiative : cet hiver encore, chaque employé reçoit une enveloppe de 150 euros destinée à verser une ou plusieurs prime(s) à… ses propres collègues, s'il les a jugés efficaces, au cours des douze mois de l'année. « *Cela favorise l'esprit d'équipe, un bon relationnel entre les salariés, mais aussi une certaine culture de la récompense* », souligne Laëtitia Defecque, pilote management.

La liberté est également la clé de voûte d'un autre procédé de la maison : « *L'entreprise propose aux salariés des avantages à la carte, grâce à un quotas de 60 points*, précise ce même cadre. *Ainsi chacun peut choisir dans un catalogue ce qu'il fera de ses points : un jour de plus de congés payés, l'utilisation du percolateur à café de la société pour une occasion personnelle, le financement d'une partie de son activité sportive, ou bien l'aide à une association* ».

Un bon Indice du bien-être au travail

Dans ce bâtiment qu'occupait jadis une compagnie du Régiment de marche du Tchad, reconverti en bureau dès l'arrivée d'Agesys en 2012, les dirigeants ont pris une autre décision : entre un tiers et la moitié des collaborateurs peuvent, chaque semaine, œuvrer en télétravail. « *Les générations à venir préfèrent les nouvelles méthodes. L'importance de l'amélioration des conditions de travail et l'équilibre entre famille et vie professionnelle est important*, justifie Laëtitia Defecque. *Respecter ces valeurs, ça attire les talents* ».

Ces choix payent-ils ? Les chiffres semblent le montrer chez Agesys : le turn-over du personnel s'élève à 6 % en moyenne, « *alors qu'il est de 20 %, en France, dans le secteur de l'informatique* », souligne Christophe Thuillier. Cette société noyonnaise a également fait mesurer son Indice du bien-être au travail (IBET), un indicateur calculé chaque année pour de nombreuses entreprises françaises par le cabinet d'audit Mozart Consulting, à partir de données telles le nombre de jours d'arrêt maladie au sein du personnel, le turn-over ou la quantité d'emplois précaires. Alors qu'Agesys affichait un IBET de 85 % en 2015, cet indice montait à 86 % l'année suivante, puis 93 % en 2017. Ce qui correspond à un « *bon processus d'intégration* » selon le barème. Il le faudra bien : cinq à 10 recrutements sont de nouveau prévus cette année.

Bientôt des « bureaux vélo » et « bureaux debout »

Agesys souhaite réaménager ses locaux, à Inovia, en 2020. Avec une idée inovatrice : créer des bureaux vélo, des bureaux debout, « ce qui permet de travailler et de faire du sport en même temps, pour ceux qui le souhaitent », dixit Laëtitia Defecque, Pilote management. Les salariés pourront tester d'ici un mois les formules proposées.